

# Bachelier : agrégé de l'enseignement secondaire inférieur orientation sciences humaines : géographie, histoire, sciences sociales

<b>HELHa Braine-le-Comte</b> Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE Tél : +32 (0) 67 55 47 37 Fax : +32 (0) 67 55 47 38 Mail : edu-braine@helha.be
<b>HELHa Leuze-en-Hainaut</b> Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT Tél : +32 (0) 69 67 21 00 Fax : +32 (0) 69 67 21 05 Mail : edu-leuze@helha.be
<b>HELHa Loverval</b> Place Maurice Brasseur 6 6280 LOVERVAL Tél : +32 (0) 71 43 82 11 Fax : +32 (0) 71 47 28 19 Mail : edu-loverval@helha.be

## 1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 39 Maîtrise orale et écrite de la langue française 2.2			
Code	PEGH2B39SH	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	30 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	HELHa Braine-le-Comte <b>Caroline SOLEME</b> (caroline.soleme@helha.be) HELHa Leuze-en-Hainaut <b>Séverine MULLER</b> (severine.muller@helha.be) HELHa Loverval <b>Cyrielle BONTEMPS</b> (bontempsc@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

## 2. Présentation

### Introduction

Amener l'étudiant à diagnostiquer et à développer de façon autonome ses compétences de maîtrise de la langue française en vue d'accroître ses chances de réussite des études supérieures et de préparer au mieux sa future insertion socioprofessionnelle.

### Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 1 **Communiquer de manière adéquate dans la langue d'enseignement dans les divers contextes liés à la profession**

- 1.1 Maîtriser la langue orale et écrite, tant du point de vue normatif que discursif
- 1.2 Utiliser la complémentarité du langage verbal et du non verbal
- 1.3 Adapter ses interventions orales et/ou écrites aux différentes situations

### Acquis d'apprentissage visés

- Au terme de l'UE, l'étudiant sera capable de rédiger un texte avec ou sans outils de référence, comportant le niveau attendu de graphies correctes.

- Au terme de l'UE, l'étudiant sera capable de s'exprimer à l'écrit et/ou à l'oral, de manière correcte, compréhensible, organisée, cohérente et adaptée à la situation de communication.

### Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun  
 Corequis pour cette UE : aucun

### 3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PEGH2B39SHA Maîtrise orale et écrite de la langue française

30 h / 2 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

### 4. Modalités d'évaluation

Les 20 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PEGH2B39SHA Maîtrise orale et écrite de la langue française

20

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

#### ***Dispositions complémentaires relatives à l'UE***

##### **Néant**

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2023-2024).

# Bachelier : agrégé de l'enseignement secondaire inférieur orientation sciences humaines : géographie, histoire, sciences sociales

**HELHa Braine-le-Comte** Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE  
Tél : +32 (0) 67 55 47 37 Fax : +32 (0) 67 55 47 38 Mail : edu-braine@helha.be

## 1. Identification de l'activité d'apprentissage

Maîtrise orale et écrite de la langue française			
Code	6_PEGH2B39SHA	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	30 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	<b>Caroline SOLEME</b> (caroline.soleme@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

## 2. Présentation

### Introduction

Le cours vise à amener l'étudiant à maîtriser sa langue de communication et d'enseignement, tant à l'écrit qu'à l'oral.

Pour ce faire, l'étudiant sera amené à diagnostiquer et à développer de façon autonome ses compétences de maîtrise de la langue orale et écrite en vue d'accroître ses chances de réussite des études supérieures et de préparer au mieux sa future insertion socioprofessionnelle.

### Objectifs / Acquis d'apprentissage

À l'issue du cours, l'étudiant sera capable :

- D'orthographier un texte, en employant ou non des outils, avec 99 % de graphies correctes ;
- De repérer des erreurs d'orthographe commises par un élève, soi-même ou un pair et les corriger ;
- De manipuler et d'employer à bon escient les outils orthographiques découverts en classe ;
- De s'exprimer clairement, de manière compréhensible, organisée, cohérente et adaptée à la situation de communication en prenant garde à l'adéquation entre le langage verbal et le non verbal ;
- A l'écrit ou à l'oral, de lire, commenter, critiquer ou faire un compte rendu de divers types de textes dans différentes situations de communication ;
- D'appliquer à bon escient et/ou de justifier les notions travaillées ;
- De comprendre la visée d'un document à caractère scientifique ou autres, en lien avec sa formation.

## 3. Description des activités d'apprentissage

### Contenu

Pour maîtriser la langue, l'étudiant sera amené à :

- corriger les fautes orthographiques, syntaxiques, grammaticales, lexicales contenues dans un texte, rédiger des textes (dictées, résumé, argumentation...),
- s'auto-corriger en étant capable d'expliquer ses erreurs,
- adopter une réflexion méta-cognitive sur sa façon d'écrire,
- découvrir les outils de la langue qui doivent être maîtrisés pour être utiles et utilisés de manière efficace lors de la rédaction (notamment l'utilisation d'Antidote),

De plus, des révisions orthographiques sont prévues tout au long des apprentissages. L'étudiant doit montrer sa maîtrise orthographique, et cela peut passer par la maîtrise des savoirs métalinguistiques ainsi qu'une connaissance

fine et approfondie des domaines de la langue (cf. écriture réflexive dans le carnet de bord, autocorrection).

Enfin, l'étudiant sera sensibiliser à la gestion des paramètres verbaux, paraverbaux et non-verbaux et leur mobilisation en fonction du contexte de communication orale.

### **Démarches d'apprentissage**

Les moyens employés sont divers et variés :

- approche par situations-problèmes ;
- travaux en autonomie en classe et à domicile ;
- travaux de groupes ;
- travaux dirigés.

La présentation des éléments théoriques se réalise tantôt sous une forme magistrale, tantôt sous une forme interactive.

### **Dispositifs d'aide à la réussite**

Des travaux seront proposés aux étudiants tout au long de l'année. Ils devront les réaliser en classe ou à domicile et les rendre à leur professeure en fin de cours ou selon un échéancier.

Lors d'une séance ultérieure, les textes seront rendus aux étudiants afin qu'ils puissent prendre connaissance de leurs erreurs et, dès lors, travailler sur le raisonnement qui a mené à l'écriture de ces formes erronées.

Un encadrement individualisé sera assuré par le professeur lors des séances d'écriture réflexive. Une séance de questions-réponses sera proposée aux étudiants avant l'examen.

### **Sources et références**

Entre autres :

- J.-C. Pellat, S. Fonvielle, Le Grevisse de l'enseignant - Grammaire de référence et 1000 exercices de grammaire, Magnard, 2018
- Site internet du Projet Voltaire : <https://www.projet-voltaire.fr/regles-orthographe/>
- André Goosse et Maurice Grevisse, Nouvelle grammaire française, Bruxelles, De Boeck, 2009 (3e édition).
- André Goosse et Maurice Grevisse, La force de l'orthographe. 300 dictées progressives commentées, Bruxelles, De Boeck, 2003 (3e édition).
- Maurice Grevisse, Exercices de grammaire française, Bruxelles, De Boeck, 2005 (3e édition).
- Michèle Lenoble-Pinson, Ecrire sans faute. Dictées commentées des Championnats d'orthographe, De Boeck-Duculot, 2005.
- Paul Thiry, Jean-Jacques Didier, Philippe Moreau et Michel Seron, Vocabulaire français, De Boeck-Duculot, 2005 (16e édition).
- Brissaud (Catherine) et Cogis (Danièle), Comment enseigner l'orthographe aujourd'hui ?, Paris, Hatier.
- Braun (Alain) et Cabillau (Jean-François), Le français pour chacun, Bruxelles, Plantyn.
- Cherdon (Christian) et Wautelet (Benoit), Bingo ! Mon coach d'orthographe grammaticale pour écrire tout seul, Bruxelles, De Boeck.
- Breckx (Monique), revu et actualisé par Cherdon (Christian) et Wautelet (Benoit), Grammaire française, Bruxelles, De Boeck.
- Un dictionnaire, un référentiel orthographique (anti-fautes), un référentiel de conjugaison (Bescherelle).
- Le site internet <http://ccdmd.qc.ca>

### **Supports en ligne**

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises se trouvent sur Connected. Les supports indispensables sont donnés ou présentés en classe.

## **4. Modalités d'évaluation**

### **Principe**

L'évaluation de l'UE consiste en une production mixte :

- une production écrite à partir d'un sujet au choix parmi deux, évaluée en fonction du pourcentage de graphies correctes, ainsi que de la richesse des structures syntaxiques et du lexique employés.

- une présentation orale à partir de sujets donnés en amont et préparés.

L'évaluation du Q3 est organisée selon les mêmes modalités.

### **Pondérations**

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Exm	100			Exm	100

Exm = Examen mixte

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

### **Dispositions complémentaires**

**Néant**

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2023-2024).